

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 4 avril 2022

N° CP-2022-4-11-4

N° applicatif 3441

11^{ème} Commission

Commission Eurométropole de Strasbourg

Service instructeur

Service pilotage de l'offre d'insertion et de
l'accès à l'emploi

Service consulté

DÉPLOIEMENT DES EMPLOIS D'INSERTION PREMIÈRES HEURES SUR LES TERRITOIRES CENTRE ALSACE, OUEST ET DE L'EUROMÉTROPOLE : PARTENARIAT AVEC DEUX ASSOCIATIONS ET MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE CUMUL DU RSA ET DES REVENUS ISSUS DE CES EMPLOIS

Résumé : L'ambition de l'activité pour tous, en particulier pour les bénéficiaires les plus fragiles du revenu de solidarité active (rSa), est portée par la Collectivité européenne d'Alsace à travers différents projets travaillés en lien étroit avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

Le projet partenarial de déploiement des emplois d'insertion premières heures a ainsi été engagé dès 2017 avec l'association les Jardins de la Montagne Verte et depuis 2019 avec l'association Emmaüs Mundo'. Il constitue une offre nouvelle en proposant un emploi aux personnes bénéficiaires du rSa dont la situation ne leur permet pas de s'engager sur le marché du travail, notamment en raison de problématiques sociales ou de santé.

Ce projet vise à proposer à ce public un emploi d'une heure à plusieurs journées de travail par semaine sur une activité non concurrentielle répondant aux besoins de proximité des habitants des territoires mais non pourvus par le secteur marchand. Afin de rendre l'emploi attractif et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du public, il est prévu d'autoriser, à titre expérimental, le cumul entre l'allocation rSa et le revenu tiré de ces emplois premières heures, sur la durée du financement du projet.

Ce rapport a pour objet d'approuver et de m'autoriser à signer les conventions financières et de partenariat avec l'association Les Jardins de la Montagne Verte pour un montant de 215 000 € (3 équipes, périmètre Eurométropole et Centre Alsace) et avec l'association Emmaüs Mundo' pour un montant de 83 202 € (1 équipe, périmètre Ouest) pour l'année 2022, soit un montant total de subventions de fonctionnement de 298 202 €, et d'autoriser pour 2022 le cumul entre l'allocation rSa et le revenu tiré de ces emplois premières heures.

1. Le développement d'une offre d'emploi d'insertion premières heures dans un objectif « d'emploi pour tous »

La Collectivité européenne d'Alsace s'est associée à Emmaüs Mundo' et les Jardins de la Montagne Verte pour le développement d'une offre complémentaire d'emplois aidants à destination d'un public de bénéficiaires du rSa très éloigné de l'emploi, en raison notamment de problématiques sociales ou de santé.

Il s'agit de développer des offres d'emplois interstitielles qui permettent de proposer un emploi d'une heure à une journée hebdomadaire, dans le cadre d'un CDD ou CDI, à une personne bénéficiaire du rSa. Adapté aux capacités des personnes en termes de volume horaire et d'activité, cet emploi peut constituer une réponse durable à destination des personnes pour lesquelles le marché du travail ne sera jamais adapté, ou une réponse transitoire dans un parcours de dynamisation à visée d'insertion professionnelle. Ces emplois d'insertion premières heures répondent aux besoins de proximité des habitants des territoires non pourvus par le secteur marchand car marginaux en termes d'activité et d'heures de travail.

Par ailleurs, dans le but de rendre l'emploi attractif et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du public, il est proposé d'autoriser, sur la durée de financement du projet, le cumul entre l'allocation rSa et le revenu tiré des emplois d'insertion premières heures, portés par les associations Emmaüs Mundo' et Les jardins de la Montagne Verte, sans incidence financière sur le montant de l'allocation rSa. Il s'agit d'une mesure expérimentale dérogeant aux dispositions de l'article R. 262-13 du CASF.

De manière globale, le déploiement de cette nouvelle offre d'emploi s'inscrit dans un cadre expérimental et doit préfigurer son déploiement sur l'ensemble du territoire de la Collectivité européenne d'Alsace.

Une communication de cette mesure sera faite auprès des référents des allocataires du rSa et de la CAF.

Il convient de préciser que les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin avaient mis en place, depuis 2018, un dispositif similaire de cumul du rSa avec les revenus issus des activités agricoles saisonnières, étant précisé que ce dispositif a été reconduit pour l'année 2021 par délibération n° CP-2021-4-5-4 de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 avril 2021.

2. Les objectifs de l'action

L'action portée par les associations Emmaüs Mundo' et Les jardins de la Montagne Verte vise les éléments suivants :

- Le développement d'une offre d'emplois d'insertion premières heures sur les territoires Centre Alsace, Ouest et de l'Eurométropole ;
- La signature de contrats d'insertion premières heures s'adressant aux personnes bénéficiaires du rSa n'étant pas en capacité au regard de la santé ou des problématiques sociales d'intégrer le marché de l'emploi ;
- La mise en place d'un accompagnement global santé, social et professionnel des personnes à mobiliser vers l'emploi.

Cet accompagnement global doit permettre d'accompagner les personnes très éloignées de l'emploi sans rupture jusqu'à leur insertion durable dans l'emploi selon la démarche « référent de parcours ».

3. Bilan 2021 des actions

3.1. Les Jardins de la Montagne Verte

En 2021, sur le territoire de l'EMS Nord, les Jardins de la Montagne Verte ont recruté 11 bénéficiaires du rSa (dont 2 ayant bénéficié d'une prolongation de contrat) ; 2 personnes ont arrêté (démarches MDPH et inadaptation après période d'essai).

Les durées des contrats ont démarré à 4h, pour progressivement augmenter à 8h, 16h et 20h.

Concernant l'accompagnement :

- technique : montée en compétences des bénéficiaires en maraichage, jardinage et menuiserie ; prise de responsabilités et d'initiatives ;
- santé : la moitié des personnes suivies a eu recours soit à un bilan de santé MGEN, soit à des entretiens avec un psychologue et/ou infirmière de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- social : accompagnement soutenu dans le domaine du logement (2 personnes) et accompagnement très soutenu dans le domaine administratif (accès aux droits et démarches) ;
- professionnel :
 - 2 personnes en emploi (1 en CDI, 1 en CDD) ;
 - 1 personne en formation qualifiante ;
 - 2 personnes effectuant un parcours vers la création d'entreprise ;
 - 2 personnes plus récemment arrivées en cours de développement de projets professionnels ;
 - 2 personnes en recherche active d'emploi ;
 - 2 personnes plus ancrées dans des problématiques sociales et personnelles demeurant dans des projets moins délimités.

Sur les territoires de l'EMS Sud et du canton d'Erstein, l'action a débuté en octobre 2021 avec la mise en place des terrains, l'identification des personnes bénéficiaires du rSa accompagnées, la structuration de l'équipe santé, la structuration de l'action du futur chantier d'insertion avec l'ensemble du partenariat local et l'obtention de l'agrément de chantier d'insertion par le CDIAE.

3.2. Bilan 2021 association Emmaüs Mundo'

En 2021, Emmaüs Mundo' a organisé deux sessions de recrutements ayant donné lieu à la prise de poste de deux promotions de salariés, respectivement en avril et septembre 2021. Ces sessions ont mené à la rencontre d'un total de 16 personnes. Parmi elles, 7 sont aujourd'hui salariées d'Emmaüs Mundo' et occupent des postes aux activités et environnements de travail diversifiés. Le volume horaire de travail varie entre 2h et 8h par semaine et a déjà connu des évolutions à la hausse pour 3 salariés.

Des bénéfices sont déjà observés auprès du public : meilleure forme physique et démarches de soins engagées, mieux-être (confiance, soin dans l'apparence), amélioration des conditions matérielles, projections professionnelles et personnelles.

Concernant les emplois, les 26 Communes de la vallée ont été contactées, ce qui a donné lieu à de multiples échanges permettant de comprendre plus précisément les freins à leur engagement, dont le plus important est l'incompatibilité des besoins des Communes avec les capacités d'une majorité de personnes issues du public cible.

En 2022, Emmaüs Mundo' prévoit de doubler le nombre de recrutements, portant à 14 le nombre total de personnes embauchées à la fin de l'année. Cela donnera lieu à une diversification des types d'emplois aidants premières heures et permettra de pallier les difficultés rencontrées pour la création de postes auprès des Communes.

4. Budget

4.1. Association Emmaüs Mundo'

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace contribue au financement de l'activité d'un encadrant technique, de la coordination du parcours d'insertion et de l'accompagnement social et professionnel des personnes bénéficiaires du rSa (avant la prise de poste, en situation de travail et en double tutorat en entreprise ou en collectivité) et d'un temps de gestion administratif (portage salarial pour les emplois proposés par les collectivités) pour un montant total de 83 202 €. Cette contribution financière porterait sur une période de 12 mois, de janvier à décembre 2022, afin de permettre l'embauche de 16 salariés minimum, et dans le but de pouvoir évaluer l'intérêt du dispositif déployé.

4.2. Association Les Jardins de la Montagne Verte

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace contribue au financement de l'activité d'un encadrant technique, de la coordination du parcours d'insertion et de l'accompagnement social et professionnel des personnes bénéficiaires du rSa (avant la prise de poste, en situation de travail et en double tutorat en entreprise ou en collectivité) et d'un temps de gestion administratif (portage salarial pour les emplois proposés par les collectivités) pour un montant total de 215 000 €. Cette contribution financière porterait sur une période de 12 mois, de janvier à décembre 2022, afin de permettre l'embauche de 48 salariés minimum et dans le but de pouvoir évaluer l'intérêt du dispositif déployé.

Cette action pourrait potentiellement faire l'objet d'un financement par l'Etat dans le cadre de la Stratégie Pauvreté.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- De poursuivre le partenariat initié par la Collectivité européenne d'Alsace avec les associations Emmaüs Mundo' et Les Jardins de la Montagne Verte ;
- D'autoriser pour l'année 2022 les bénéficiaires du rSa à percevoir l'allocation rSa en neutralisant les revenus tirés des emplois d'insertion premières heures signés avec les associations Emmaüs Mundo' et Les Jardins de la Montagne Verte, sans incidence financière sur le montant de l'allocation ;
- D'approuver les termes des projets de conventions de partenariat à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et les associations Emmaüs Mundo' et Les Jardins de la Montagne Verte, dans le cadre du déploiement des emplois d'insertion premières heures sur les territoires Centre Alsace, Ouest et de l'Eurométropole, joints en annexes au présent rapport ;
- D'attribuer pour l'année 2022 des subventions de fonctionnement d'un montant de 83 202 € à l'association Emmaüs Mundo' et de 215 000 € à l'association Les Jardins de la Montagne Verte pour le déploiement des emplois d'insertion premières heures;
- De préciser que les subventions feront l'objet de deux versements, soit un acompte de 50 % au cours du premier semestre et le solde au cours du second semestre.
- De m'autoriser à signer les conventions de partenariat avec les associations Emmaüs Mundo' et les Jardins de la Montagne Verte.

Les crédits concernés seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante au Budget Primitif 2022:

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P152	P152O001	P152E02	T02	(3120) 017-65748-444	298 202 €
				TOTAL	298 202 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY